

Les métiers de la forêt à Confracourt



Une randonnée proposée par Nathalie-Guillet E.

À travers ce parcours en forêt, découvrez les métiers de nos ancêtres en forêt.

Durée	3h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	12,37 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	126 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	122 m	Commune	Confracourt (70120)
Point haut	288 m		
Point bas	221 m		



Trace n° 486477

Description

Stationnement sur la place en face de la salle polyvalente.

(D/A) Passer entre les 2 lavoirs, traverser le petit cours d'eau puis sur la Place de la Fontaine, tourner à droite et suivre la Rue de Vy-les-Rupt.

(1) Au niveau de l'ancien moulin, prendre à gauche le chemin goudronné du Patouillet. Après la scierie, entrer dans la forêt.

(2) Sur une grande place, prendre à gauche un chemin empierré. Déboucher sur une laie et la prendre à droite.

(3) Après la scène des bûcherons, tourner à gauche à angle aigu. Déboucher sur la route goudronnée et la monter à droite pour rejoindre l'Étang de Briscaud.

(4) Revenir sur ses pas, continuer la route jusqu'au prochain carrefour, prendre à droite, (ne pas rater les "schlitteurs" sur la droite dans la forêt). Reprendre la route vers la gauche et virer à gauche au carrefour du Maquis.

(5) Un peu avant le carrefour des Scieurs de long, détour possible vers le chêne Saint-Hubert en descendant un chemin à gauche à angle aigu avec la route, puis en virant à droite, avant de revenir sur ses pas.

Au carrefour suivant, prendre la route à droite puis immédiatement un sentier à gauche.

Continuer à descendre et arriver au ruisseau puis tourner à gauche.

(6) Déboucher sur un chemin empierré, le suivre à droite jusqu'à la maison du Charbonnier.

(7) Faire demi-tour, revenir au carrefour précédent.

(6) Suivre le chemin en face.

(8) Au croisement en Y, suivre la route goudronnée à droite. À la croix, continuer tout droit et passer près du cimetière. Au carrefour, continuer en face par la Rue de l'Église puis à gauche la Grand Rue. Virer à droite, traverser le Ravin et rejoindre à gauche le parking(D/A).

Points de passage

- D/A Parking de la salle polyvalente**
N 47.665018° / E 5.875897° - alt. 224 m - km 0
- 1 Ancien moulin**
N 47.658724° / E 5.880038° - alt. 226 m - km 0.88
- 2 Chemin empierré à gauche**
N 47.654728° / E 5.887774° - alt. 222 m - km 1.71
- 3 Scène des bûcherons**
N 47.658467° / E 5.904527° - alt. 266 m - km 3.38
- 4 Étang de Briscaud**
N 47.659956° / E 5.90605° - alt. 232 m - km 4
- 5 Accès au chêne Saint-Hubert**
N 47.679275° / E 5.901716° - alt. 285 m - km 8.37
- 6 Chemin empierré**
N 47.682584° / E 5.890365° - alt. 243 m - km 9.42
- 7 Maison du Charbonnier**
N 47.683913° / E 5.891824° - alt. 255 m - km 9.65
- 8 Route goudronnée à droite**
N 47.67929° / E 5.891137° - alt. 255 m - km 10.26
- D/A Parking de la salle polyvalente**
N 47.664855° / E 5.875988° - alt. 224 m - km 12.37

Informations pratiques

Tables de pique-nique le long du parcours

Bien suivre le balisage flèche Blanche épaisse et flèche Bleue fine

À voir

Étang de Briscaud

Nota : les personnages du parcours sont recouverts de bâche en hiver pour éviter la dégradation - ils sont découverts à partir de mars.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-metiers-de-la-foret-a-confracourt/>

[illegible]

2

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

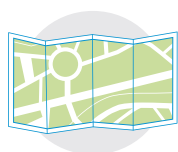
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



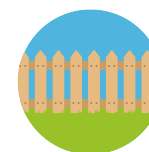
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



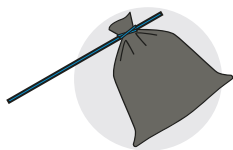
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.